



Aveyron

DÉLIBÉRATION DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 17 mars 2017 à 16 h 45, le bureau du conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean- Claude Anglars.

Nombre de membres en exercice : 5.

Membres présents : Madame Annie Bel et Messieurs Jean-Claude Anglars et Christophe Saint-Pierre.

Membres absents ou excusés : Madame Sylvie Lopez et Monsieur Serge Roques.

Date de convocation : 27 février 2017.

3 – SIGNATURE DE L'AVENANT N° 2 AU MARCHÉ DE NETTOYAGE DES LOCAUX

Vu le rapport n° 5.

Vu la délégation consentie par le conseil d'administration au bureau par délibération du 20 mai 2015.

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres émis le 17 mars 2017.

Considérant que le nettoyage des locaux du bâtiment principal de l'État-Major du S.D.I.S et de seize centres de secours est confié à une société de nettoyage, l'entreprise PLD Propreté.(marché n° 2013/27210/008 notifié le 5 décembre 2013).

Considérant qu'un nouveau Centre d'Incendie et de Secours a été construit à Millau, d'une surface totale supérieure à celle de l'ancien centre de secours, la surface de nettoyage est portée de 887 à 1100 m2, qu'il apparaît dès lors nécessaire de rémunérer forfaitairement, conformément au cahier des clauses administratives particulières, le travail supplémentaire qu'il sera nécessaire de réaliser pour accomplir la même prestation, conformément au cahier des charges et que le volume de travail sera ainsi porté de 14 à 17,36 heures de nettoyage par semaine.

Considérant qu'en conséquence, le coût annuel du nettoyage pour le lot 4, est porté de 14.066,41 € à 17.011,92 €, soit une augmentation de 20,94 %.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, le bureau du conseil d'administration :

- prend acte de l'avis émis par la commission d'appel d'offres réunie le 17 mars 2017,
- autorise la signature de l'avenant n° 2 ainsi que toute pièce en portant exécution.

Fait à Rodez, le 21 MARS 2017

Le Président,

Jean-Claude Anglars